

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

Date de la
Convocation
02/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le dix décembre
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO Nicolas, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, ODIN Edwige.

ABSENTE : PATOUILLARD Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/06/04 B

Annule remplace la délibération n° 2025/06/04 même date

Demande de subvention
au titre de la DETR 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant projet sommaire établi par le bureau d'études Léla VRD à Yssingeaux pour la réfection des voiries communales suivantes :

PROGRAMME VOIRIES

- trottoirs route du Trève
- chemin des Narces – VC n° 4-3
- chemin de Vial – VC n° 14
- route de Chazotte – VC n° 12-2
- chemin de Pavaillon – VC n° 6

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'inscrire au programme voiries 2026 les travaux suivants : les trottoirs route du Trève, le chemin des Narces, le chemin de Vial, la route de Chazotte et le chemin de Pavaillon,

Montant prévisionnel travaux	125 050,00 € HT
Honoraires Maître d'œuvre	4 300,00 € HT
<hr/>	
129 350,00 € HT	

Ces travaux seront effectués en septembre 2026

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20251210-2025_06_04B-DE
Reçu le 22/12/2025

- **DEMANDE** l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2026 au programme « création ou réparation de voirie communale et communautaire ».

Compte tenu de cette demande, le financement sera le suivant :

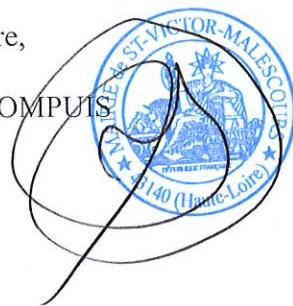
- subvention DETR 40 % : 51 740,00 €
- fonds propres budget 2026 77 610,00 €

Le Conseil Municipal adopte et vote le plan de financement.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,

Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture
043-214302275-20251210-2025_06_04B-DE
Reçu le 22/12/2025